



Syndicat Mixte de production d'eau potable
et de traitement des déchets du Gers

COMPTE RENDU ANNUEL ACTIVITE EAU 2022

- Présentation
- Organisation de la structure

La compétence Eau

Données d'ensemble :

- Organisation et financement de l'activité

Les sites d'exploitation :

- Les sites de production de l'eau et les réservoirs
- Bilan financier des Investissements et réalisation 2022
- Les volumes produits en 2022
- Les volumes distribués en 2022

Le coût du service

- Bilan financier de fonctionnement
- Coût d'exploitation production
- Coût d'exploitation distribution
- Coût d'investissement production
- Coût d'investissement distribution

Les services supports

- L'accompagnement de Trigone auprès des collectivités adhérentes

Les RPQS

- Secteur Arros
- Siaep Vic-FEZENSAC
- Comité territorial Valence/Baïse
- Commune de Castéra Verduzan
- Comité territorial AUCH NORD

Une gestion publique en Régie

- Trigone, Syndicat Mixte Départemental d'eau potable, d'assainissement et de déchets a été créé en 2001, il est constitué de collectivités territoriales, de groupements de collectivités territoriales et du Conseil départemental du Gers.
- Une structure dédiée : la Société Publique Locale SPL-TRIGONE, chargée du transport des déchets ménagers du Gers
- Un mode de gestion en « régie »

Ses compétences

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique départementale, le Syndicat Mixte s'est doté des compétences :

➤ **La collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés**

Dans le cadre de cette compétence définie par les articles L 2224-13 et suivants du CGCT, les collectivités ou groupement de collectivités adhèrent selon leur choix pour :

- La partie de cette compétence comprenant le traitement, les opérations de transport, de transit ou de regroupement qui s'y rapportent, et la gestion des bas de quai de déchèteries, ou
- La partie de cette compétence comprenant le traitement, les opérations de transport qui s'y rapportent et les déchèteries, ou
- L'ensemble de la compétence collecte et traitement.

➤ **La production et distribution d'eau potable**

Dans le cadre de cette compétence définie par les articles L 2224-7 et suivants du CGCT, les collectivités ou groupement de collectivités adhèrent selon leur choix pour :

- la production d'eau potable destinée à la consommation humaine. Le contenu de cette compétence porte sur :
 - l'exploitation et la réalisation des installations, forages, captages et équipements de toute nature nécessaires à la production d'eau potable et son transport jusqu'aux points de mise en distribution,
 - l'exploitation et la réalisation des réseaux de transport, d'adduction et d'interconnexion avec tous autres réseaux situés sur le périmètre du Syndicat. ou
- la production, le transport et la distribution d'eau

➤ **Assainissement des eaux usées**

Dans le cadre de cette compétence définie par les articles L 2224-8 et suivants du CGCT, les collectivités ou groupement de collectivités adhèrent selon leur choix pour :

- L'assainissement collectif et non collectif des eaux usées, ou
- L'assainissement non collectif des eaux usées.

Ses adhérents

Il est composé de 3 collèges : Déchets, Eau et Assainissement

Le Collège Déchets est constitué :

De la communauté d'agglomération GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE, du SIDEL, du SICTOM DE CONDOM, du SICTOM CENTRE, du SMCD SUD, du SICTOM OUEST, du SICTOM SUD-EST et du SICTOM EST.

Population desservie : 206 128 habitants

Le Collège Eau est constitué :

De la communauté d'agglomération GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE, du Syndicat Mixte Pardiac Arros, du SIAEP de Beaumarchés, du SIAEP de Saint-Michel, du SIAEP de Vic-Fezensac, du Comité Territorial de Pléhaut

Un territoire : 95 communes du Gers et Rabastens (Hautes-Pyrénées) - 33 600 habitants concernés

Communes desservies sur le territoire du Grand Auch Cœur de Gascogne – Comité Territorial du Rambert (Augnax, Castillon Massas, Castin, Crastes, Duran, Lavardens, Leboulin, Merens, Mirepoix, Montaut les Créneaux, Montégut, Nougroulet, Peyrusse Massas, Preignan, Puycasquier, Roquefort, Roquelaure, Saint lary, Sainte Christie, Tourrenquets)

Communes membres du Comité Territorial de Pléhaut (Ayguetinte, Beaucaire, Bezolles, Bonas, Castéra-Verduzan, Justian, Lagardère, Larroque Saint Sernin, Mansencome, Mourède, Roques, Rozes, Saint Paul de Baise, Valence sur Baise)

Le Collège Assainissement est constitué :

De la Communauté de Communes d'Artagnan en Fezensac, de la communauté d'agglomération GRAND AUCH CŒUR DE GASCOGNE (*Communes de Augnax, Ayguetinte, Bonas, Castillon Massas, Castin, Crastes, Duran, Jegun, Lahitte, Lavardens, Leboulin, Merens, Mirepoix, Montaut les Créneaux, Montégut, Nougroulet, Peyrusse Massas, Preignan, Puycasquier, Roquefort, Roquelaure, Saint lary, Sainte Christie, Tourrenquets, Castéra-Verduzan*)

Organisation de la structure et répartition des emplois

Pour assurer la mission de service public, le Syndicat Mixte dispose d'un effectif de 106 emplois au 31/12/2021.

Principales modifications :

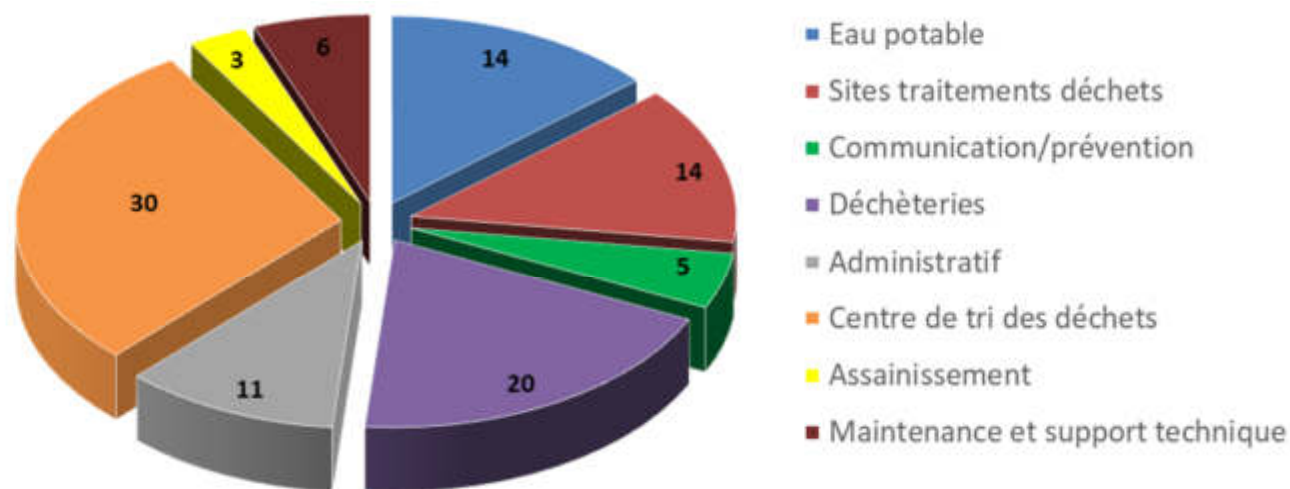
Evolution 2011-2012 : Création de poste d'opérateurs de tri pour l'extension des consignes de tri

Evolution 2012-2013 : 13 agents du service transport transféré à la SPL Trigone

Evolution 2016-2017 : + 11 agents pour les nouvelles compétences distribution eau et assainissement – 1 poste agent de déchetterie

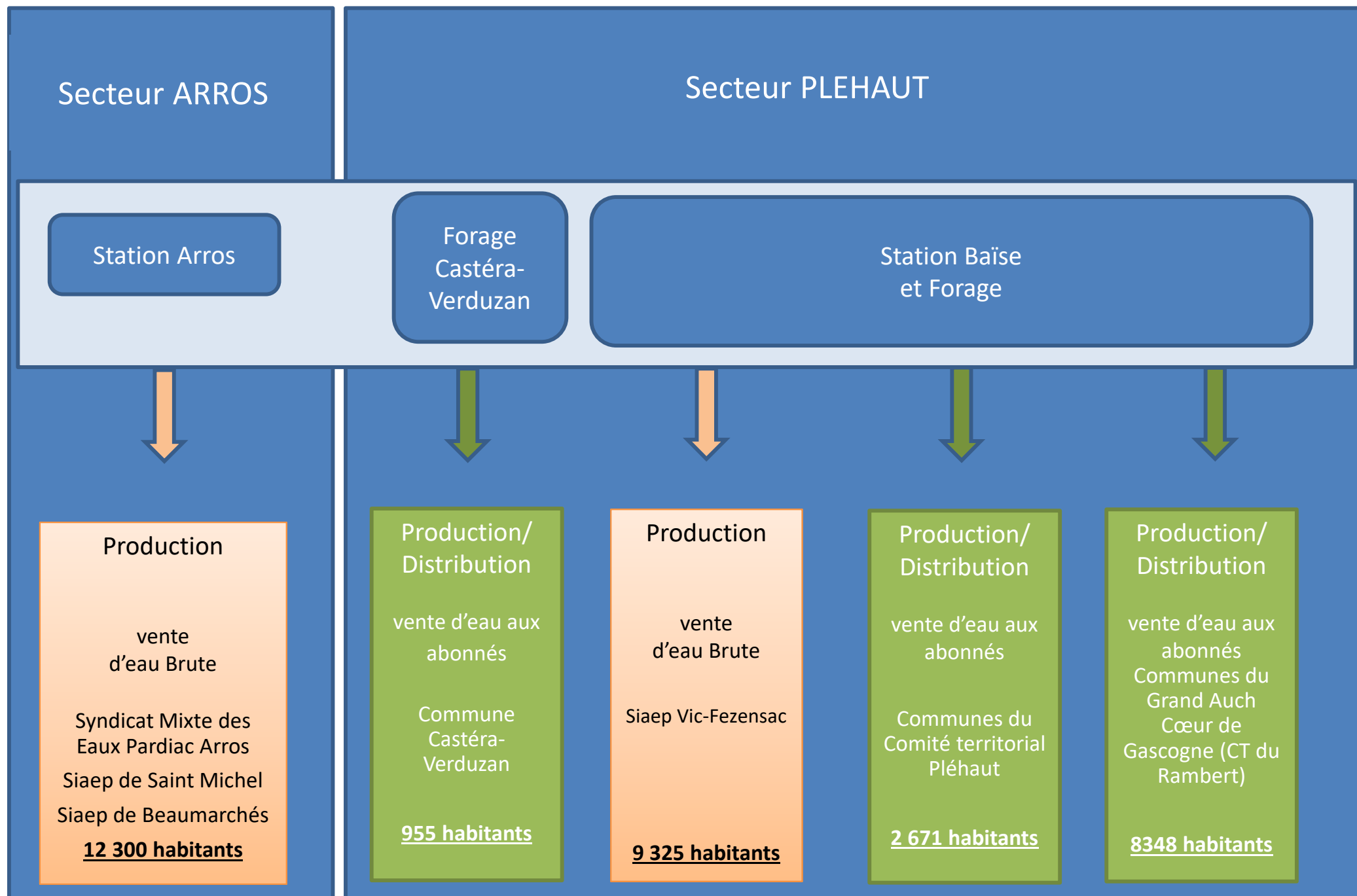
Evolution 2018-2019 : + 22 agents relatifs au transfert de l'exploitation de 20 déchèteries par le SMCD Sud, Sictom Centre, Sidel, Sictom de Condom et Sictom Est à partir du 1^{er} janvier 2019.

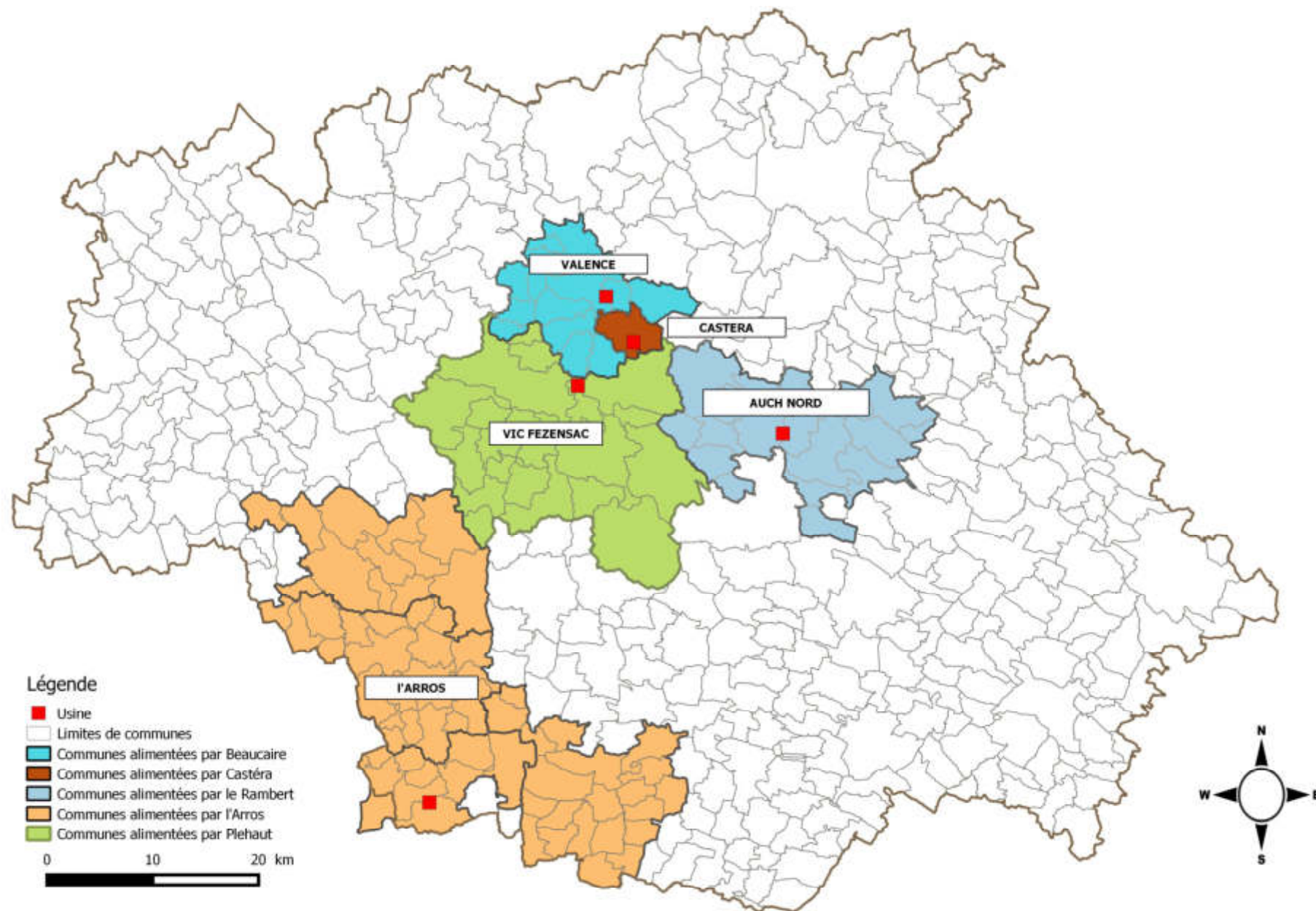
SERVICE	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Pôle technique	56	67	67	89	89	90	87
Pôle Administratif	9	11	11	11	11	11	11
Pôle Communication/prévention	6	5	5	5	5	5	5
Nb emplois	71	83	83	105	105	106	103



Sur les 103 emplois, 14 sont dédiés à 100% à l'activité EAU, soit environ 13% des agents. Les charges de personnel non directement affectés à un budget, sont répartis à hauteur de 78% sur le budget déchets, 21% sur le budget Eau et 1% sur le budget Assainissement.

Compétence « Eau »





Raccordement du secteur d'Auch Nord à l'usine de Pléhaut

Travaux d'interconnexion en cours – Enveloppe globale du projet : 7 000 000 €HT – Dépenses 2022 : 3 850 529€ HT

Programme de renouvellement des réseaux de distribution :

Programmation pluriannuelle de renouvellement de canalisations – Réalisation 2022 : 259 830 € HT

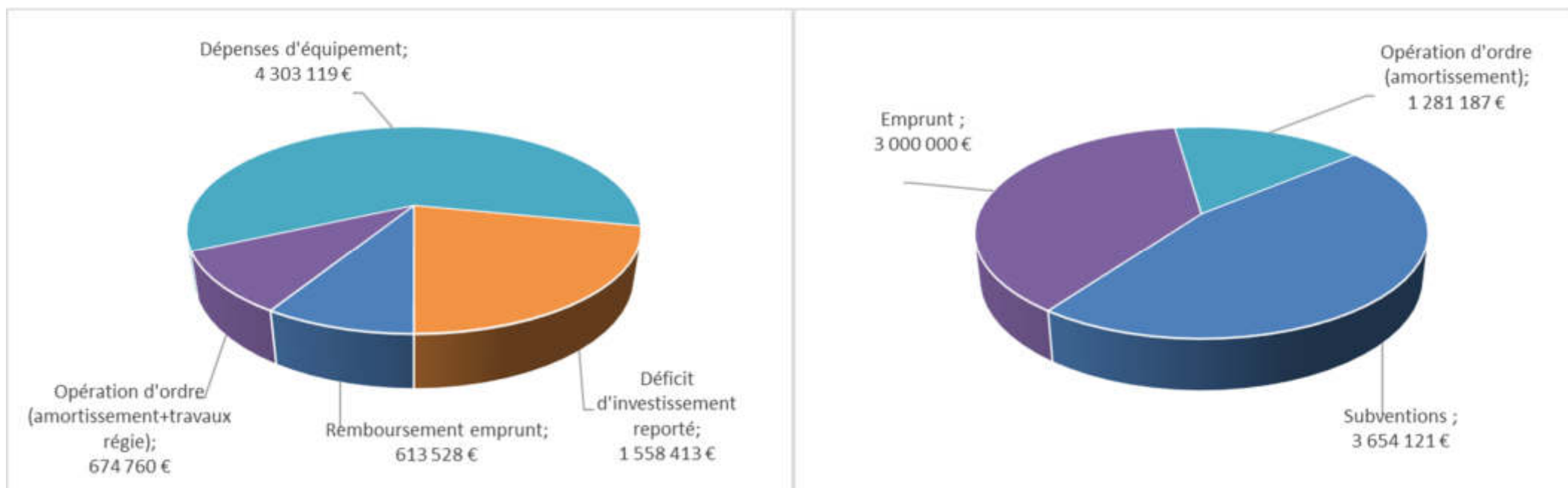
Programme de réhabilitation et mise en sécurité des réservoirs :

Programmation pluriannuelle de réhabilitation des réservoirs – Réalisation 2022 : 33 968 € HT

Matériels d'exploitation de production et de distribution :

Renouvellement d'un camion et d'un véhicule de service : 153 315 € HT

Remplacement de pompes et divers équipements : 5 476 € HT

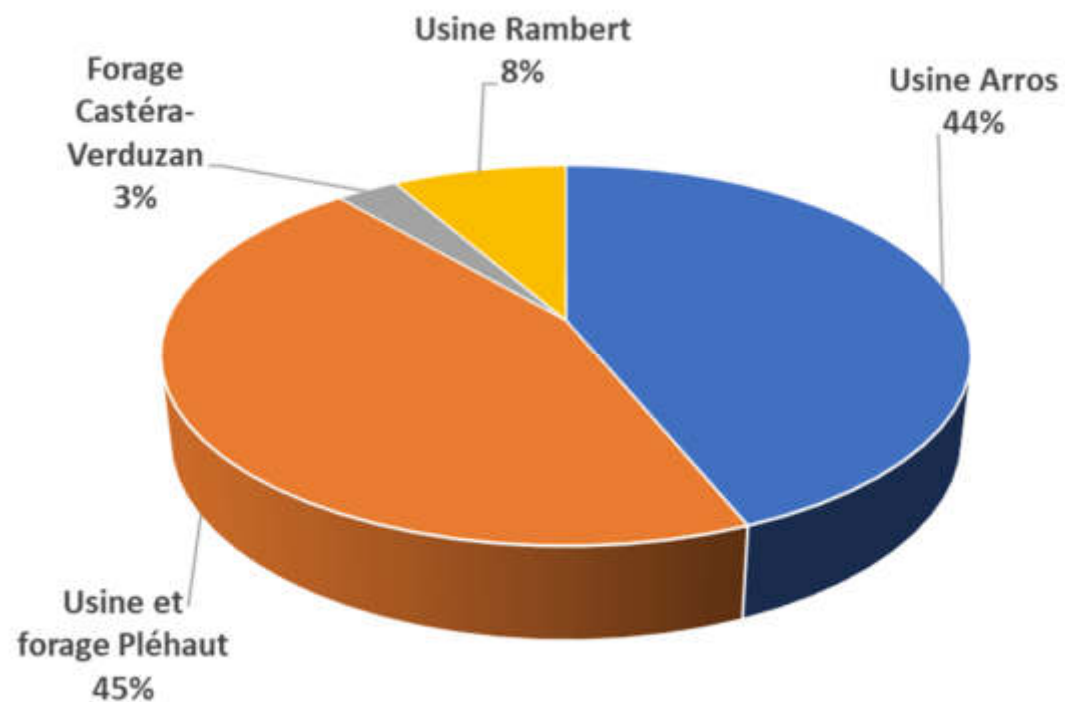


Dépenses (hors reste à réaliser) :
7 149 820 €

Recettes (hors reste à réaliser) :
7 935 308 €

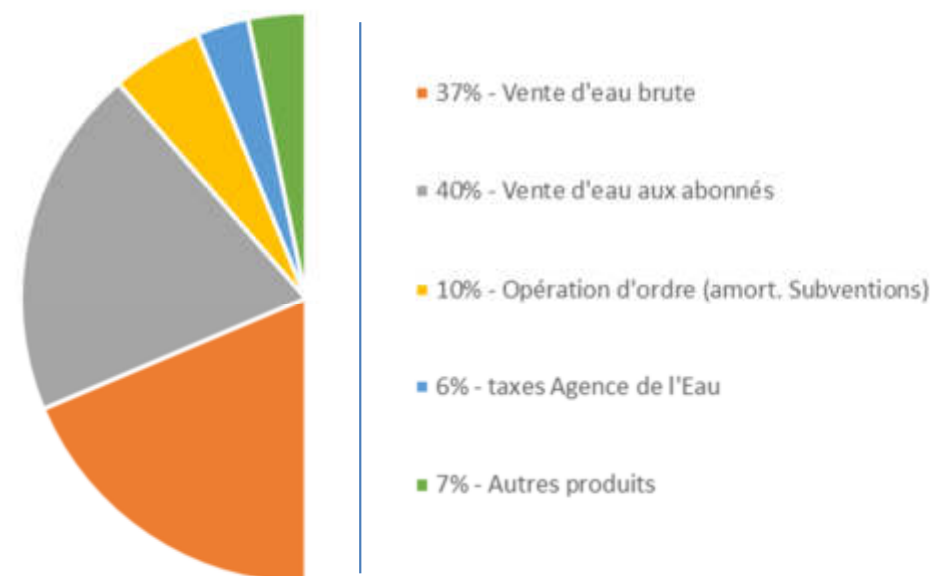
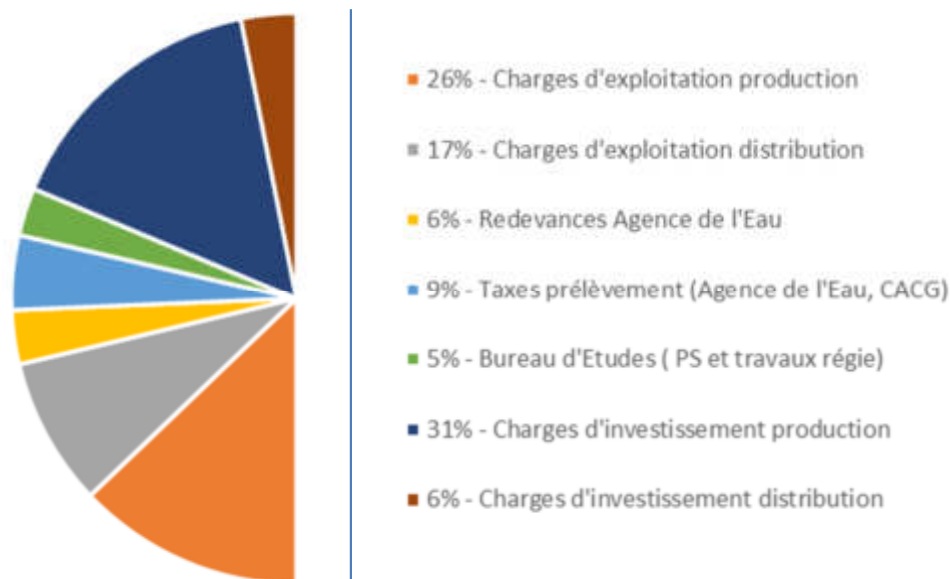
	Usine Arros	Usine et forage Pléhaut	Forage Castéra-Verduzan	Usine Rambert	total
Volume prélevé	1 641 177	1 681 776	110 095	311 094	3 634 047
Volume produit	1 544 057	1 565 509	107 268	288 978	3 505 812
Volume consommé (compétence distribution)			721 456		721 456

Répartition des volumes produits en 2022



**Dépenses de fonctionnement : 4 259 440 €
(hors charges exceptionnelles)**

**Recettes de fonctionnement : 4 198 096 €
(hors produits exceptionnels)**



Les charges d'exploitation représentent 42% du total des charges. Le coût de construction et entretien des ouvrages représente environ 27% des dépenses, déduction faite des reprises de subventions. Les ventes d'eau représentent 77% du total des recettes.

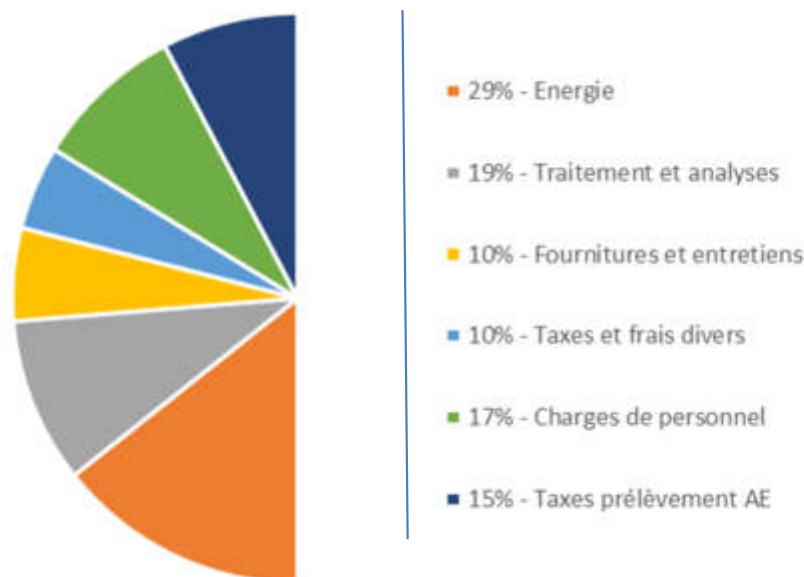
Trigone a achevé le programme de renouvellement des usines de production sur son territoire; 2 usines ont été construites :

La première, sur le secteur de l'Arros, avec la construction en 2014 de l'usine de production à Villecomtal Sur Arros et alimentant en eau potable 3 syndicats : SIAEP de beaumarchés, SIAEP de Saint Michel et le Syndicat Mixte Pardiac-Arros.

La deuxième, sur le secteur de Pléhaut, avec la construction en 2019 de l'usine de production à Pléhaut et alimentant en eau potable le SIAEP de Vic-Fezensac, les abonnés du Comité Territorial de Valence-Sur-Baïse et depuis 2022, le Comité Territorial du Rambert (secteur Auch Nord).

L'usine de Pléhaut sécurise également l'alimentation en eau de la commune de Castéra-Verduzan.

Production 2022 : 3 505 812 m3 produit – Charges d'exploitation + taxes prélèvement : 1 461 709 €

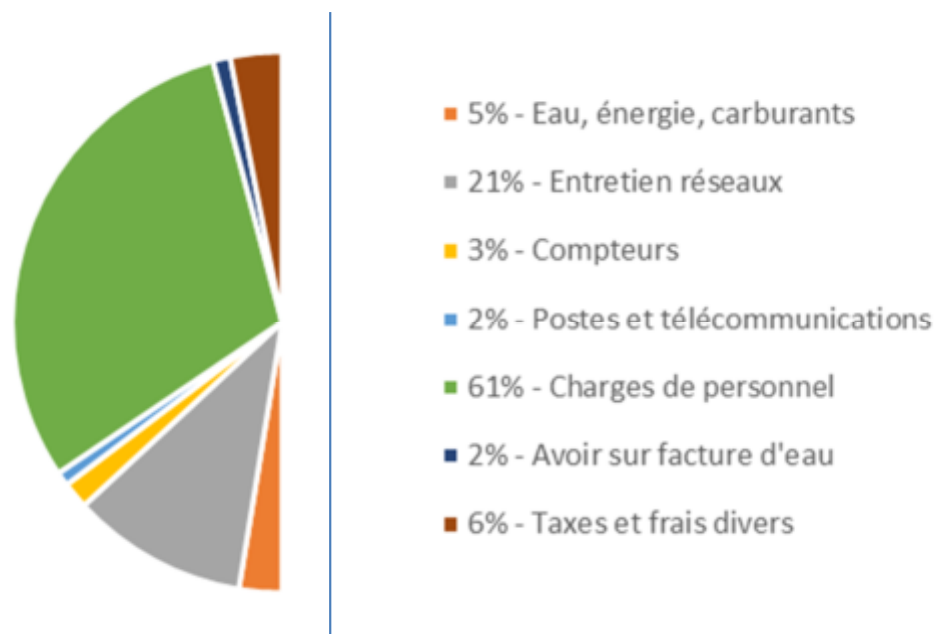


Coût moyen d'exploitation 2022 : 0,42 €HT/m3 produit

L'année 2017 a vu le démarrage de l'activité distribution en Régie dont l'objectif principal était le maintien du service mais également l'amélioration de la connaissance des réseaux aspect cartographiques, diagnostic des ouvrages et sectorisation des réseaux).

Le service est composé des 4 agents de distribution répartis en deux équipes: une pour les travaux d'urgence et l'autre pour les interventions auprès de la clientèle.

Volume comptabilisé 2022 : 721 456 m³ – Charges d'exploitation (hors taxes Agence Eau) : 716 192 €

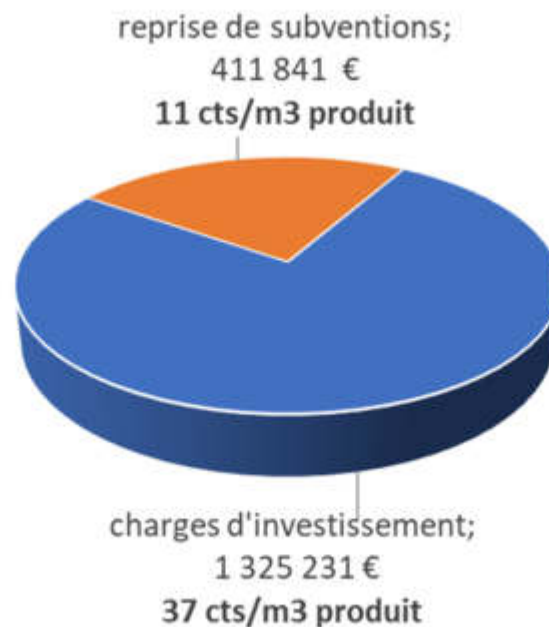


Coût moyen d'exploitation 2022 (hors redevance pollution) :
1€ HT/ m³ vendu

Les biens de production

- Secteur Arros – Mise en service de la nouvelle usine de l'Arros en Mars 2014
Montant de l'investissement : 14 M€
- Secteur Pléhaut- Mise en service de la nouvelle usine de Pléhaut en Juin 2019 – Réservoir et interconnexion en 2020
Montant de l'investissement : 14 M€
- Secteur Auch Nord- Raccordement du secteur à l'usine d'eau potable de Pléhaut – en Juin 2022
Montant de l'investissement : 7 M€
Construction d'un réservoir sur la Commune de Castillon Massas – Mise en service prévue en 2025

Coût d'investissement 2022 (avec reprise subventions) : 913 390 €



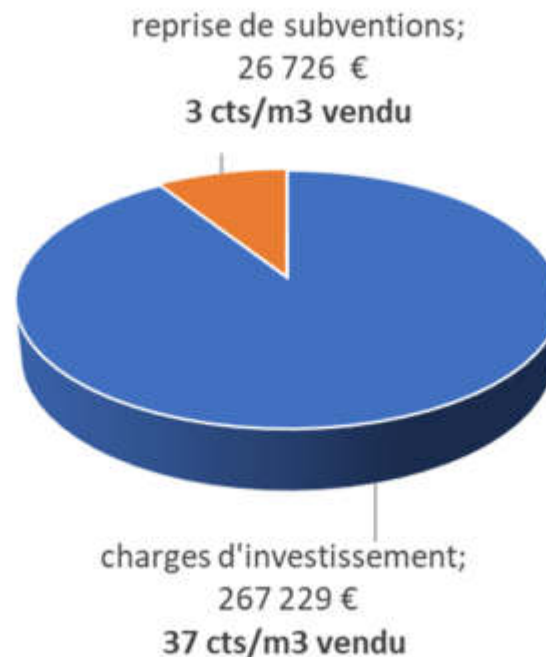
Coût moyen d'investissement 2022 de production :
0,26€ HT/ m³ produit

Les réseaux de distribution et réservoirs

Trigone a engagé un programme de renouvellement des réseaux de distribution d'eau potable et la réhabilitation des châteaux d'Eau.

Des enveloppes de renouvellement de canalisation ont été votés tant sur le secteur de Pléhaut que de Auch Nord. Il s'agit de programmes pluriannuels en vue de remplacer principalement les canalisations rejetant des CVM et celles en amiante-ciment. Ainsi, il est prévu des investissements à hauteur de 10 M€, avec des tranches annuelles de 1 M€.

Coût d'investissement 2022 (avec reprise de subventions): 240 503 €



Coût moyen d'investissement 2022 de distribution :
0,34€ HT/ m3 vendu